

AMBASSADE DE FRANCE EN TUNISIE
SERVICE ECONOMIQUE REGIONAL DE TUNIS
- Brèves économiques de Tunisie et de Libye -
Semaine du 17 au 21 février 2020

Tunisie :

- Le chef du gouvernement désigné M. Elyès Fakhfakh a annoncé, le 19 février 2020, la composition finale de son gouvernement ; le vote de confiance aura lieu le 26 février 2020.
- Selon l'Institut National de la Statistique (INS), la croissance du PIB en volume de la Tunisie était de nouveau faible au 4^{ème} trimestre 2019 à +0,9% en glissement annuel, tandis que la croissance économique sur l'année 2019 était limitée à +1,0% en glissement annuel. Le taux de chômage recule légèrement au quatrième trimestre 2019 à 14,9%.
- Le déficit budgétaire de la Tunisie a atteint 3,5% du PIB en 2019, comme stipulé dans la loi de Finances complémentaire pour l'année 2019 ; il marque ainsi une baisse notable par rapport à 2018 (4,8% du PIB).
- Le déficit commercial à prix courants en janvier 2020 a diminué de -38,1% en glissement annuel.
- L'agence de notation Moody's a maintenu en février 2020 la note de la Tunisie à « B2 » mais a amélioré les perspectives de négatives à stables.

Libye :

- Les pertes dues à la fermeture des installations pétrolières ont dépassé 1,85 Md USD le 20 février 2020.

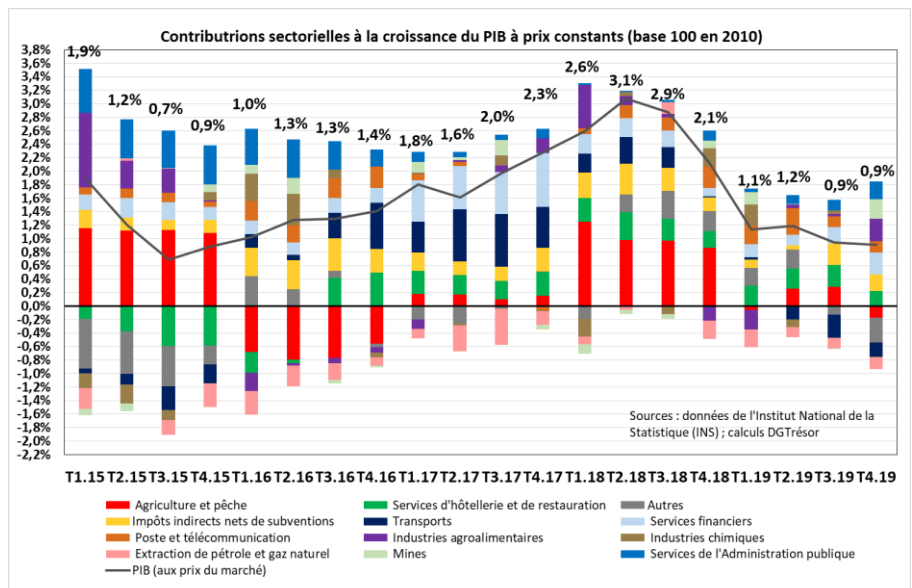
TUNISIE

- Le chef du gouvernement désigné M. Elyès Fakhfakh a annoncé, le 19 février 2020, la composition finale de son gouvernement ; le vote de confiance aura lieu le 26 février 2020.

Après un mois de concertations avec les partis politiques, le chef du gouvernement désigné M. Elyès Fakhfakh a annoncé, le 19 février 2020, la composition finale de son gouvernement et l'a présentée au Président de la République tunisienne, M. Kaïs Saïed. La liste finale de M. Fakhfakh comporte 30 ministres et 2 secrétaires d'Etat (17 indépendants, 6 du parti islamiste conservateur Ennahdha, 3 du Courant démocrate, 2 du Mouvement du peuple, 2 du Bloc de la Réforme Nationale, et 2 de Tahya Tounes). M. Mohamed Nizar Yaïche (indépendant), actuellement associé de PwC et ingénieur-économiste de formation, a notamment été désigné comme Ministre des Finances. M. Mohamed Selim Azzabi (Tahya Tounes), qui a débuté sa carrière dans le secteur bancaire et le conseil avant de s'orienter vers la politique, a été désigné Ministre du Développement, de l'Investissement et de la Coopération internationale. M. Mohamed Msilini (Mouvement du peuple), qui a occupé de nombreux postes à la Société tunisienne de l'électricité et du gaz (STEG) de 1979 à 2016, a été désigné Ministre du Commerce. Cette nouvelle liste du gouvernement fait suite à une première liste, annoncée par M. Fakhfakh le samedi 15 février 2020. Le parti Ennahdha avait alors annoncé son retrait du gouvernement et avait déclaré qu'il ne voterait pas la confiance de ce gouvernement, justifiant ce choix par leur volonté d'un gouvernement d'union nationale rassemblant les différences forces politiques, ce qui n'était pas le cas avec ce gouvernement (le parti Qalb Tounes de Nabil Karoui ayant été écarté des négociations). Suite aux nouvelles négociations sur la composition du gouvernement et à l'annonce de la nouvelle liste (qui n'inclut toujours pas Qalb Tounes), le parti Ennahdha a annoncé dans un communiqué qu'il participerait au gouvernement formé par M. Fakhfakh. Le bureau de l'Assemblée des représentants du peuple (ARP) devra voter la confiance au gouvernement de M. Elyès Fakhfakh le mercredi 26 février 2020. Si le gouvernement de M. Fakhfakh n'obtient pas la confiance du Parlement, M. Kaïs Saïed pourrait dissoudre l'ARP, ce qui donnerait lieu à l'organisation de nouvelles élections législatives.

- Selon l'Institut National de la Statistique (INS), la croissance du PIB en volume de la Tunisie était de nouveau faible au 4^{ème} trimestre 2019 à +0,9% en glissement annuel, tandis que la croissance économique sur l'année 2019 était limitée à +1,0% en glissement annuel. Le taux de chômage recule légèrement au quatrième trimestre 2019 à 14,9%.

[L'Institut National de la Statistique \(INS\) a publié les comptes nationaux trimestriels du 4^{ème} trimestre 2019.](#) La croissance du PIB en volume était de nouveau faible au 4^{ème} trimestre (T4) 2019 à +0,9% en glissement annuel (g.a.), après +0,95% au T3 2019 en g.a. C'est le chiffre de croissance économique le plus faible en Tunisie depuis le T4 2015. Selon les données de contributions sectorielles à la croissance du PIB (à prix constants, base 100 en 2010), la faiblesse de la croissance économique au T4 2019 s'explique notamment par la baisse de l'activité i/ dans le secteur des transports (contribution négative à la croissance de -0,20 point de pourcentage – pp – au T4 2019), ii/ dans le secteur de l'extraction de pétrole et de gaz naturel (contribution négative à la croissance de -0,18 pp au T4 2019), et iii/ dans le secteur de l'agriculture et de la pêche (-0,17 pp, alors que la contribution à la croissance était positive au T3 2019 : +0,28 pp). Sur l'année 2019, la croissance du PIB réel était limitée à +1,0% en g.a., après +2,5% en 2018 en g.a.



Par ailleurs, l'INS a publié [les derniers chiffres du chômage en Tunisie](#). Le taux de chômage s'élevait à 14,9% de la population active tunisienne (623 900 chômeurs) à l'issue du T4 2019, soit une baisse de 0,2 pp par rapport au T3 2019 (628 300 chômeurs). Il s'agit du niveau le plus bas depuis le T2 2014, où il s'élevait à 14,8% de la population. Il reste néanmoins particulièrement élevé pour les femmes (21,7%, contre 12,1% pour les hommes), les jeunes de 15-24 ans (33,8%) et les diplômés de l'enseignement supérieur (27,8%, après 28,6% au T3).

- *Le déficit budgétaire de la Tunisie a atteint 3,5% du PIB en 2019, comme stipulé dans la loi de Finances complémentaire pour l'année 2019 ; il marque ainsi une baisse notable par rapport à 2018 (4,8% du PIB).*

Le ministère des finances a publié [l'exécution provisoire du budget de l'Etat pour l'année 2019](#). Le déficit budgétaire de la Tunisie pour l'année 2019 s'établit à 4,04 Mds TND, soit 3,5% du PIB. Il s'avère très légèrement inférieur au chiffre mentionné dans la Loi de Finances complémentaire (LFC) de 2019 (4,07 Mds TND, soit 3,5% du PIB). Il marque ainsi une nette résorption par rapport au déficit de 2018, qui s'élevait à 4,8% du PIB. Cette résorption s'explique par la hausse plus rapide des recettes par rapport aux dépenses. Les recettes fiscales ont notamment augmenté de +17,9% sur un an à 28,9 Mds TND en 2019, alors que les recettes non fiscales sont restées stables (+0,8% à 3,5 Mds TND). En parallèle, les dépenses de fonctionnement ont augmenté de +11,6% à 26,4 Mds TND en 2019, du fait de la progression de la masse salariale dans la fonction publique (en hausse de +13,5% à 16,8 Mds TND, soit 63% des dépenses de fonctionnement, et 47% des dépenses totales hors remboursement du principal). Le montant des rémunérations s'est cependant avéré inférieur aux 17,2 Mds TND prévus dans la LFC. Les dépenses d'investissement public ont quant à elles légèrement augmenté (+3,3% à 6,1 Mds TND en 2019 ; inférieures aux 6,3 Mds TND prévus dans la LFC). Le montant des subventions reste substantiel mais a affiché une diminution (-2,3% sur un an à 4,8 Mds TND). A noter que le besoin de financement sur l'année 2019 a atteint 9,95 Mds TND, en hausse de 4,8% par rapport à 2018. Il s'avère plus faible que prévu dans la LFC (10,3 Mds TND). Enfin, l'encours de la dette publique s'est amenuisé, passant de 77,9% du PIB en 2018 à 72,2% en 2019.

- *Le déficit commercial à prix courants en janvier 2020 a diminué de -38,1% en glissement annuel.*

[Selon les dernières données publiées par l'Institut National de la Statistique \(INS\)](#), le déficit commercial sur le mois de janvier 2020 a chuté de -38,1% en glissement annuel (g.a.). Il s'élevait à 0,97 Md TND fin janvier 2020, contre 1,57 Md TND fin janvier 2019. La baisse des exportations en valeur (-4,2% en janvier 2020 en g.a. à 3,66 Mds TND) est moins importante que celle des importations en valeur (-14,1% en janvier 2020 en g.a. à 4,63 Mds TND). L'effet prix est limité : [selon les données à prix constants](#), les exportations en volume (prix constants, base 2015) se sont réduites de -2,5% en janvier 2020 en g.a. et les importations en volume ont diminué de -18,7% sur la même période. Sur le plan sectoriel, les exportations en valeur en janvier 2020 ont chuté en g.a. notamment dans les secteurs de l'énergie (-12,6%), de l'industrie manufacturière (-12,7%) et du textile-habillement-cuir (-6,1%). *A contrario*, elles ont progressé en janvier 2020 dans le secteur agro-alimentaire (+7,5% en g.a.), en lien notamment avec la hausse des exportations d'huile d'olive (+9,1% en g.a.). Les importations ont baissé surtout dans les secteurs des biens d'équipement (-24,8% en g.a.), et des produits agricoles et alimentaires de base (-22,5% en g.a.). *In fine*, le déficit énergétique représentait 44,9% du déficit commercial total du pays en janvier 2020. Sur le plan bilatéral, le déficit commercial en valeur de la Tunisie en janvier 2020 était lié principalement aux échanges avec la Chine (-0,506 Md TND en janvier 2020), la Turquie (-0,195 Md TND), l'Algérie (-0,158 Md TND) et la Russie (-0,063 Md TND). *A contrario*, la Tunisie a enregistré en janvier 2020 un excédent commercial vis-à-vis de la France (0,36 Md TND), de la Libye (0,078 Md TND), de l'Italie (+0,037 Md TND) et du Maroc (+0,031 Md TND).

- *L'agence de notation Moody's a maintenu en février 2020 la note de la Tunisie à « B2 » mais a amélioré les perspectives de négatives à stables.*

Dans [son communiqué publié le 14 février 2020](#), l'agence de notation Moody's a maintenu la note de la Tunisie à « B2 » (catégorie « *highly speculative* », i.e. « *très spéculatif* ») mais a amélioré les perspectives du pays et de la Banque centrale de Tunisie (BCT) de « négatives » à « stables ». L'amélioration des perspectives se fonde sur la stabilisation de la balance courante et du fardeau de la dette publique. Cette dernière devrait être contenue grâce à une politique fiscale adaptée et au resserrement de la politique monétaire, qui permet de stabiliser la monnaie. Le maintien de la note B2 se justifie pour Moody's par un risque de vulnérabilité externe qui reste élevé compte tenu des besoins importants de financement externe, et du fait d'une dette publique élevée et encore vulnérable aux chocs de change. *A contrario*, Moody's considère que les institutions et la gouvernance sont relativement robustes en Tunisie, et l'économie nationale peut potentiellement revenir à des taux de croissance plus élevés, grâce à une base économique diversifiée et une main-d'œuvre instruite. Par ailleurs, l'agence a confirmé la note « B2/Not Prime » pour les banques tunisiennes Amen Bank, Arab Tunisian Bank (ATB), Banque de Tunisie (BT) et Banque internationale arabe de Tunisie (BIAT) et celle de « B3/Not Prime » pour les dépôts en monnaie locale de la Société Tunisienne de Banque (STB). A noter qu'elle a cependant amélioré les perspectives des notations des dépôts à long terme de ces cinq banques de « négatives » à « stables ».

LIBYE

- *Les pertes dues à la fermeture des installations pétrolières ont dépassé 1,85 Md USD le 20 février 2020.*

Les pertes dues à la fermeture des installations pétrolières ont dépassé 1,85 Md USD le 20 février 2020, soit 60,8 M USD par jour en moyenne. Suite au bombardement du port de Tripoli par l'Armée nationale libyenne (ANL) le 18 février 2020, le Gouvernement d'union nationale (GUN) a déclaré suspendre sa participation au dialogue militaire 5+5 créé lors de la Conférence de Berlin. En visite en Libye, le chef du département Afrique du Nord et Moyen-Orient au ministère français des Affaires étrangères, M. Christophe Farnaud, a rencontré le président de la National Oil Corporation (NOC), M. Mustafa Sanallah. Les deux parties ont discuté de la situation actuelle et des conséquences dangereuses de la fermeture des installations pétrolières et gazières et de leurs répercussions permanentes sur le volume de production. Par ailleurs, M. Christophe Farnaud a rencontré le chef de l'ANL, M. Khalifa Haftar, et lui a présenté une invitation en France du Président de la République française M. Emmanuel Macron.